



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CHIDRAC

2024/5
Délibération n° 5

Envoyé en préfecture le 29/02/2024
Reçu en préfecture le 29/02/2024
Publié le 29/02/2024
ID : 063-216301093-20240202-DC20240505-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES :
En exercice : 12
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le deux février à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick KINDT.

Date de Convocation : 29 janvier 2024

Présents (11) : Marie-Thérèse BALDUCCI, Thierry DIONNET, Audrey FABRE, Patrice GUILHOT, Marie-Paule HERMET, Patrick KINDT, Carmen MORENO, Jean-Paul PARRAIN, Maxime PERON, Patrick ROCCAZZELLA, Catherine SZEZUREK.

Absent Excusé (1) : Frédéric MANGANE.

Pouvoir (1) : Frédéric MANGANE donne pouvoir à Thierry DIONNET.

Catherine SZEZUREK est élue secrétaire de séance.

Objet : BAIL EMPHYTEOTIQUE – INSTALLATION PARC SOLAIRE SUR PARCELLE ZB182 (ancien terrain de foot).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité d'installer un parc solaire sur la parcelle ZB182 sise sur la commune de Chidrac. Il fait savoir que la Société ENERCOOP Auvergne-Rhône-Alpes sise 5 esplanade Andry Farcy à Grenoble (38000) propose de signer un bail emphytéotique pour l'installation de ce parc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- De donner son accord pour l'installation d'un parc solaire sur la parcelle ZB182 sise sur la commune de Chidrac,
- De choisir la Société ENERCOOP citée ci-dessus pour effectuer les travaux d'installation,
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le Bail Emphytéotique avec la société ENERCOOP et effectuer toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Nombre de Votants : 12
Nombre de Pour : 12
Nombre de Contre : 0
Nombre d'Abstentions : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme :
Le Maire,
Patrick KINDT



